

Voici quelques remarques sur votre journal « le grand débat sur le projet de contournement autoroutier de Bordeaux »

Pensez-vous qu'on peut parler d'un « débat public » alors qu'un tracé autoroutier par l'Ouest a été déjà annoncé début octobre par Dominique Bussereau, secrétaire d'état aux transports, avant même l'ouverture de ce débat ! Ce tracé a été confirmé par Monsieur Alain Juppé lors du conseil municipal du 20 octobre 2003 avec précision des points d'échanges : dessertes du médoc et de l'aéroport entre autre.

Quel est l'intérêt de continuer un tel débat, d'en décliner les modalités en sachant que l'issue est déjà connue ? N'est-ce pas uniquement une opération démagogique ?

Dans le journal du débat : On part d'un projet de contournement autoroutier et on arrive à prouver, par des arguments techniques et études diverses, que c'est la seule solution réaliste pour résoudre le problème de transit de marchandises au droit de Bordeaux. Est cela qu'on appelle « Le rééquilibrage des modes de transports » ?

Les techniciens en charge du dossier n'ont pas proposé d'autres solutions qu'un acheminement du fret par la route.

D'autres solutions plus innovantes existent. Elles n'ont pas été évoquées (voir chez nos voisins suisses par exemple) ou présentées comme alternative.

Quels sont les effets prévisibles d'une telle mesure sur l'environnement ?

Sur l'effet de serre ?

Combien d'hectares de forêts seront-ils détruits, de matériaux utilisés et déplacés ?

La pollution par le bruit a-t-elle été estimée ?

La pollution par les gaz d'échappement a-t-elle été évaluée ?

Combien de familles, proches de cette nouvelle voie, subiront-elles ses néfastes effets ?

Le déplacement de cette pollution vers Bordeaux a-t-elle été prise en considération ?

Quels seront les effets sur la santé ?

Combien d'enfants, de personnes âgées seront-ils les victimes de cette nouvelle pollution ?

Peut-on parler, dans ces conditions, de développement durable, qui est dans les discours de tous nos hommes politiques ?

Quels effets pour l'économie Girondine ?

Quels avantages, quels inconvénients ?

Quel sera le coût d'un tel projet pour le contribuable ? (direct et indirect)

La mise en service d'un tel projet résoudra-t-il durablement les problèmes de circulation sur le réseau routier Bordelais ?

Comment maîtriser l'étalement urbain sachant que les élus ont les moyens de faire pression pour obtenir ce qu'ils veulent (sur les points d'échanges notamment) et le pouvoir de décision sur l'aménagement de leur territoire ?

Ne faut-il pas craindre l'accentuation du nombre des déplacements sur l'agglomération du fait du report des camions en transit sur ce contournement et donc d'une diminution de la gêne pour les automobiles ?

On parle de diminution de la part de l'automobile dans les Plans de Déplacements Urbains au profit des modes moins polluants (discours récents d'élus bordelais) La création de cette nouvelle infrastructure proche de l'agglomération et à caractère de grande rocade, ne va-t-elle pas à l'encontre de ce qui est préconisé dans ce document et dans les diverses lois qui traitent du sujet : LOTI, SRU, ... ?

En conclusion :

Avons-nous la volonté de rechercher, de mettre en place et de financer des solutions innovantes qui permettent de réduire la croissance du trafic routier qui nous asphyxie à petit feu et de faire du vrai développement durable ?

Avons-nous aussi le droit, pour les générations à venir, de faire le choix unique d'un contournement routier ?